

IRLANDE.—Fiers de l'avantage qu'ils ont obtenu dans les élections, les Tories insultent leurs adversaires et les provoquent à une lutte plus sérieuse que celle des *hustings*. Déjà même des rencontres ont eu lieu entre les deux partis. On lit dans le *Sun* :

“ A New Birmingham (en Irlande), des batailles terribles ont eu lieu entre les catholiques et les orangistes. Ces derniers ont quitté le terrain après avoir perdu deux voitures ; mais ils avaient tué ou blessé cinq de leurs adversaires. A Neagh, il y a eu un massacre affreux. Les catholiques ont été forcés de battre en retraite.”

Il est à croire que l'aggression est venue du côté des Tories, car M. O'Connell, et tous ceux qui avec lui exercent sur l'esprit des catholiques irlandais une grande influence, ne cessent de les exhorter à la modération et à ne chercher que dans les voies légales le redressement de leurs griefs.

M. O'Connell, qui présidait à Dublin, le 26 juillet, une réunion du comité formé pour demander le rappel de l'union, s'est exprimé en des termes où paraissent dans le plus grand jour les intentions pacifiques, quoique très-fermes du célèbre agitateur.—*Journal des villes*.

PRUSSE.—A l'appui de ce que nous disions l'autre jour sur la question des mariages mixtes, cause principale de la persécution qu'a essuyée Mgr. Droste de Wischering, voici ce qu'on lit dans le *Correspondent d'Allemagne* :

“ La discussion dans l'affaire de l'archevêque, qui avait occupé la Diète pendant plusieurs semaines consécutives, vient d'être terminée. La commission, après avoir déclaré dans son rapport que l'archevêque a été privé de sa liberté d'une manière illégale, a conclu en demandant la réintégration de l'archevêque dans ses fonctions ou une enquête judiciaire à son égard, suivant les lois du pays. Cette conclusion, combattue par le parti protestant, a été vivement soutenue par la noblesse du parti catholique, qui l'a maintenue à une grande majorité. ”

Malgré cet appui Mgr. l'archevêque n'est pas encore mis en liberté ! mais il reste ferme et inébranlable. Il ne cède à aucune proposition qui serait incompatible avec les droits de l'Eglise ; son rétablissement sur son siège est la condition indispensable de tout arrangement. Il insiste non pas pour lui, par ambition, mais afin que réparation éclatante soit faite après un acte arbitraire et injuste.

Le gouvernement prussien n'a pas voulu reconnaître la nomination du chanoine Iven en qualité de vicaire-général de l'archevêque de Cologne ; nomination émanée du Saint-Siège, auquel il refuse le droit de régir l'Eglise catholique en Prusse d'une manière indépendante, comme s'il en résultait un empiètement sur la souveraineté politique du roi. Mais en même tems, il a